

EMC, leçon 5.

L'engagement citoyen en France.

Les jeunes peuvent s'engager de plusieurs façons dans la vie citoyenne afin de porter les valeurs de la République :

- participer/être bénévole dans une association telle que les restos du coeur ou la Croix rouge ;
- s'engager dans l'armée ;
- s'engager dans les cadets de la défense ;
- devenir pompier volontaire ;
- se présenter aux élections des (éco-)délégués,
- participer au CVC (Conseil de la Vie Collégienne) ou au CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) ;
- s'engager dans un syndicat ;
- se présenter aux élections du Conseil Municipal des Jeunes ;
- candidater au Conseil Départemental des Jeunes ou au Conseil Régional des Jeunes ;
- effectuer un service civique ;
- s'engager dans la vie de quartier lorsqu'il y a un conseil de quartier.